



Révision du schéma des véloroutes et voies vertes de Provence – Alpes – Côte d'Azur

Comité technique « agglomérations »

Présentation de la démarche

15 décembre 2014



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement



Direction territoriale Méditerranée

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Cadrage national

- ❑ Cahier des charges du schéma national véloroutes et voies vertes paru en 2001
- ❑ Schéma national adopté en 2010

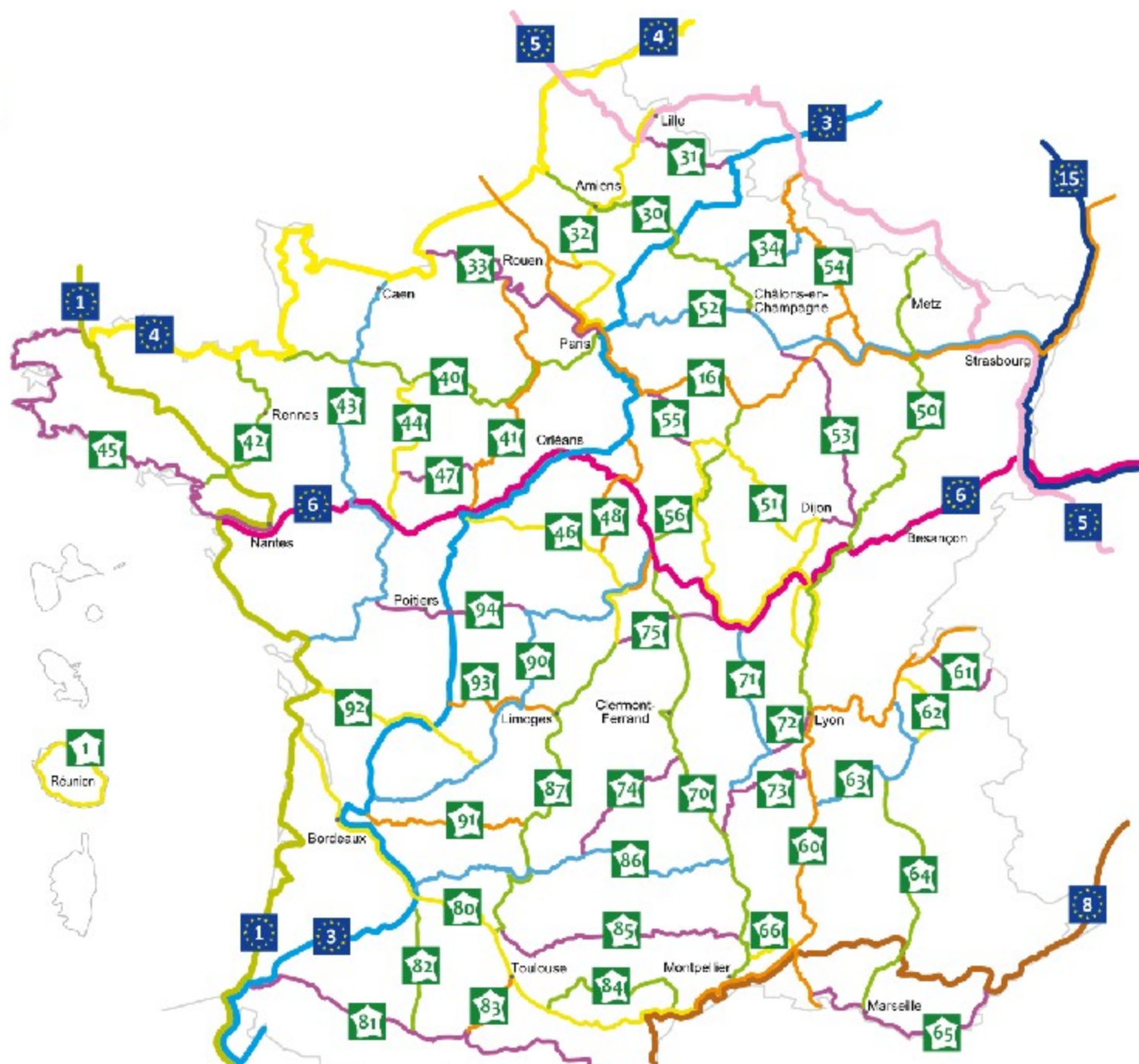
Le cadre européen

Réseau EuroVélo



Le cadre national

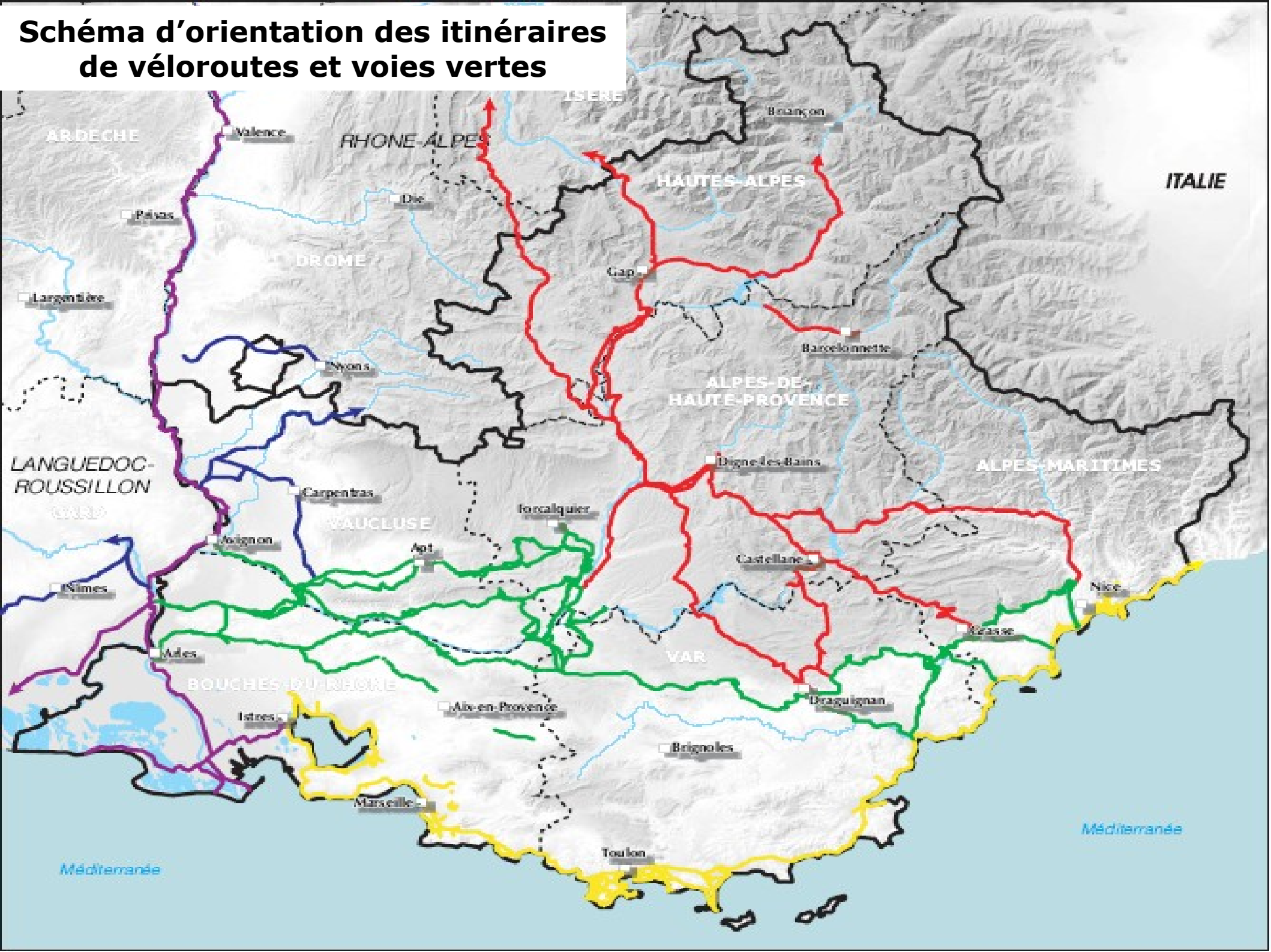
Schéma national des véloroutes et voies vertes



Petit historique

- ❑ 2007 : le CR PACA réalise un schéma d'orientation des itinéraires de véloroute et voies vertes
- ❑ Mise en révision en juillet 2014 (COFIL du 2 juillet)
- ❑ Pourquoi en révision?
 - ❑ Pour prendre en compte les évolutions des itinéraires projetés dans la région et dans les régions alentours (inscrites au schéma national)
 - ❑ Pour prioriser la réalisation d'itinéraires attractifs et mieux les faire connaître au grand public

Schéma d'orientation des itinéraires de véloroutes et voies vertes



Échéancier et organisation

□ Révision lancée en juillet 2014

- Objectif : révision du schéma régional **achevée fin 2015**

□ **Co pilotage** du schéma **CR PACA/DREAL**

- Mission confiée au CEREMA

Suivi du projet

❑ Organisation classique

❑ COTECH

- ❑ Composition a minima : CEREMA, DREAL, CR et CRT, les 6 CG et ADT/CDT, AF3V, VéloLoisirProvence
- ❑ Objectifs : oriente et accompagne la démarche
 - point sur l'avancement global du schéma
 - traitement de thématiques spécifiques

❑ COPIL

❑ Proposition d'ajouter des COTECH territoriaux

- ❑ *3 COTECH territoriaux (départements regroupés par 2)*
- ❑ *Présence de l'ensemble des EPCI concernés souhaitée*
- ❑ *Objectif : point sur les itinéraires sur chaque département*

Qu'est-ce que le SR3V?

❑ Document de planification à l'échelle régionale portant sur :

- la réalisation du réseau régional des véloroutes et voies vertes (infrastructures et signalisation) validé par les maîtres d'ouvrage,
- l'identification et le développement de services sur le réseau régional (location, stationnement, intermodalité, hôtellerie...)
- des éléments de connaissance et d'évaluation (fréquentation estimée)

Les cibles

- **Les touristes**

- Itinéraires touristiques priorités

- Les locaux

- y compris pour des déplacements pendulaires

=> Mutualisation de l'infrastructure possible et souhaitée

Les objectifs

Objectifs globaux:

- Promouvoir l'usage du vélo
- Amplifier les retombées économiques liées au tourisme

Au niveau du schéma:

- Assurer une continuité des itinéraires et affiner les tracés
- Mettre en place une signalisation cohérente
- Proposer des services de qualité sur le réseau
- Établir un échéancier des réalisations et évaluer le montant des investissements

Autour du schéma:

- Lancer une dynamique régionale pour la réalisation des itinéraires
- Communiquer sur les réalisations

Thèmes particuliers identifiés

- Traversées d'agglomérations
- Points noirs d'infrastructure à identifier (franchissements de fleuves...)
- Intermodalité
- SIG
- Développement touristique
- Promotion des itinéraires
- Franchissement et rives de voies d'eau (CNR, SYmadrem, EDF, VNF)

Financement

Financement aux prochains CPIER et CPER
2015-2020 prévu (montant à déterminer)

Conditions : projets réalisés dans le mandat du
CPER et implication des collectivités

Déroulé du COTECH

1/ Avancement de l'étude

- Procédé technique mis en œuvre pour la bonne réalisation du schéma (pour la partie infrastructures)

2/ Connexion et traversée des agglomérations

- Quels enjeux pour les agglomérations à participer à la réalisation de ce schéma ?
- Éléments techniques sur la réalisation de véloroutes et voies vertes en milieu urbain